

# BIO MASSIF



Philippe Leclerc

Bulletin du Pôle Scientifique Bio du Massif Central,  
Mai 2004, N° 2

## EDITO

Les recherches en agriculture biologique, plus encore qu'en agriculture conventionnelle, doivent être basées sur le long terme. Créé début 2000, le GIS bio a pu coordonner de nombreux projets dont il est aujourd'hui possible de donner certains résultats au travers de ce bulletin.

La sécheresse de l'année dernière, qui a durement touché les producteurs, a malheureusement perturbé de nombreux dispositifs de recherche. Il sera néanmoins intéressant d'analyser l'adaptation des élevages à ces conditions à travers différentes études : les réseaux de références technico-économiques « classiques » d'une part et les « observatoires de pratiques d'éleveurs » d'autre part. L'une des missions du Pôle et du GIS bio consiste en effet à accompagner, coordonner et valoriser ces approches complémentaires.

Les expérimentations de type « système » mises en place dans les établissements d'enseignement agricole ou en domaine expérimental sont aussi au centre des travaux du Pôle bio. Les années 2003-2004 marquent le bilan d'étape de la majorité de ces dispositifs mis en place il y a 4 ou 5 ans. Il nous est apparu prioritaire d'organiser un séminaire (2 et 3 juin prochain) afin de réfléchir aux nouveaux objectifs que peuvent afficher ces dispositifs dont la principale richesse est bien aujourd'hui la « capitalisation » acquise sur l'Agriculture Biologique au travers des hommes qui y travaillent et des terres et des troupeaux conduits en bio depuis quelques années.

Mais souhaitons surtout avec force que les difficultés rencontrées actuellement par le Pôle ne remettent pas en cause l'investissement réalisé depuis 4 ans, la dynamique créée et les nombreux partenariats établis.

Marc Benoit, président du GIS



## MERCI !



C'est au tour de Gérard L'Homme et de Lucienne Lansade d'être vivement remerciés pour leur forte contribution au développement de l'Agriculture Biologique, que ce soit au niveau de l'enseignement ou de la recherche. Au nom de toute l'équipe du Pôle et du GIS bio, nous leur souhaitons des retraites heureuses et bien remplies (mais pour ça, nous leur faisons confiance !), et toujours impliquées dans l'AB... Merci encore pour l'énergie et le dynamisme de ces piliers de la bio !



## SOMMAIRE

- Zoom sur les projets.....p 2
  - ✧ Spécificités et évolution des systèmes fourragers (exploitations laitières en AB).....p 2
  - ✧ Référentiel comparé d'élevages en AB et conventionnel.....p 2
  - ✧ Financement des projets.....p 3
- Dossiers.....p 4
  - ✧ Résultats technico-économiques d'exploitations ovines allaitantes en AB.....p 4
  - ✧ Autonomie alimentaire en élevage bovin biologique.....p 6
  - ✧ Les prairies multi-espèces.....p 8
  - ✧ Identification des attentes des producteurs.....p 10
- Brèves.....p 12



## Zoom sur les projets

### Spécificités et évolution des systèmes fourragers dans les exploitations laitières en AB (ENITAC - Institut de l'Élevage et partenaires : Chambres d'agriculture 42 et 43)

#### Problématique

Le frein le plus important à la conversion vers l'AB des exploitations de montagne est la crainte d'un déficit fourrager après la conversion. Aussi, l'objectif de cette étude est de **mettre en évidence les moyens et pratiques spécifiques à l'AB qui assurent à la fois l'autonomie fourragère et le maintien des ressources alimentaires dans les systèmes d'élevage**. Il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement des exploitations en AB, d'expliquer les différences entre exploitations conventionnelles et biologiques placées dans les mêmes milieux afin de pouvoir donner des conseils lors des projets de conversion, et enfin de mieux comprendre les processus de la pérennité de la fertilité des sols et du renouvellement de la ressource fourragère dans les systèmes d'élevage biologiques, notamment le rôle des matières organiques et des légumineuses. **Depuis 2002, 4 couples d'exploitations (bio/non bio), à niveau de production équivalent et sur des zones semblables, sont suivis sur les départements 42, 43 et 63.** L'étude prendra fin en 2006.



#### Caractéristiques des exploitations

Dans le groupe des 8 exploitations choisies, on observe :

- des différences de chargement assez variables (- 10 % à - 40 % en AB).
- que la quantité d'azote minéral, nulle en AB est de l'ordre de 40 kg/ha en conventionnel, ce qui dénote des **systèmes conventionnels peu intensifs**. La quantité d'azote organique apportée (hors restitution au pâturage) est de l'ordre de 40 kg/ha SAU et est très semblable pour toutes les exploitations. Le bilan apparent azoté (hors fixation symbiotique) varie de 13 à 80 kg N/ha en conventionnel et est toujours négatif en AB,
- **une proportion de prairie temporaire plus importante en AB (55 % de la SAU contre 37 % en conventionnel), et une proportion de surfaces en céréales un peu plus forte (13 % vs 8 %) en AB**, en lien sans doute à une plus grande recherche d'autonomie en concentrés.
- **des différences de rendements fourragers (1<sup>ère</sup> coupe) allant de 0.5 à 1.4 TMS/ha entre bio et conventionnels soit - 10 à - 25 % pour les fermes en AB.**

Ces deux dernières tendances se retrouvent sur l'échantillon de fermes « références » suivies au niveau de l'ensemble du Massif Central.

#### Résultats partiels pour l'année 2003

Le prélèvement des échantillons d'herbe et les enregistrements des données concernant le système fourrager ont été fortement perturbés par la sécheresse cette année.

On observe les résultats suivants :

- un **taux de légumineuses** variant de 0.2 à 40.4 % avec une moyenne de **12.8 % dans les parcelles biologiques et 5.2 % en conventionnel** (PP et PT confondues). On observe une nette diminution des légumineuses entre 2002 et 2003. Cette diminution peut être liée à la sécheresse.
- une disponibilité en éléments N, P, K dans les sols fortement affectée par la sécheresse, en particulier pour l'azote, le déficit en P et K étant moins important.

#### Perspectives pour 2004

- Poursuite des enregistrements et des prélèvements programmés de façon annuelle,
- Réalisation d'un point à mi-parcours sur les états de la MO des sols afin de juger l'évolution de la fertilité des sols sous l'action de différents modes de conduite appliqués aux parcelles. Enfin, cela permettra d'évaluer l'impact de la sécheresse, qui a eu des effets sans doute prédominants à ceux des conduites des prairies en 2003,
- Caractérisation, à mi-parcours du projet, de la végétation des prairies, à partir de relevés botaniques.
- Valorisation possible des données 2003 pour mieux comprendre les stratégies d'adaptation à la sécheresse en AB et en conventionnel.

#### ✓ Contacts :

Isabelle Boisdon (ENITAC)  
Tel : 04.73.98.13.57  
Mail : boisdon@enitac.fr  
Gaël Alvarez (ENITAC)  
Tel : 04.73.98.13.81  
Mail : alvarez@enitac.fr  
Jean Luc Reuillon (Institut de l'Élevage)  
Tel : 04.73.43.44.06  
Mail : jean-luc.reuillon@inst-elevage.asso.fr

### Elaboration d'un référentiel comparé d'élevages en AB et conventionnel, sur des bases de données techniques, sanitaires, alimentaires et économiques (Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois (AVEM))



#### Objectifs du projet

Cette étude a pour but de valoriser les données technico-sanitaires des élevages **en ovin lait dans le sud du Massif Central** (Aveyron et sud de la Lozère), de recenser et capitaliser le savoir-faire des éleveurs. Ce programme s'articule autour de trois axes : mise en place d'un référentiel technico-économique comparé (bio et conventionnel), observatoire des pratiques de pâturage et de maîtrise de

parasitisme, et enfin suivi de la qualité des fourrages et de l'alimentation des brebis. Cette étude est prévue pour 5 ans (2003/2007).

#### Résultats provisoires pour l'année 2003

##### • Référentiel technico-économique

Par comparaison avec les conventionnels, les exploitations bio ont :

- des surfaces agricoles moins importantes,

- un rapport SFP/SAU plus faible (recherche d'une plus grande autonomie en concentrés, compensation des rendements plus faibles),
- des effectifs inférieurs de 20 % et un chargement légèrement supérieur (+ 0.7 brebis/ha),
- une fertilité moindre (lutte naturelle plus précoce et flushing moins poussé par manque de stock alimentaire),
- une production de lait inférieure de 6 % avec 2.7 points de MSU (Matière Sèche Utile) en moins, expliqué surtout par un

TB plus faible,

- une production d'agneaux inférieure (- 0.15 agneau/brebis), expliqué par une prolificité moindre,  
- des quantités de fourrage stockées (par brebis luttée) inférieures à cause de 2 élevages ayant subi une première sécheresse en 2002,

- une production de foin uniquement (pas de conservation humide à l'exception d'un élevage). Le manque de fourrage est compensé par des achats de luzerne déshydratée.

- Les agriculteurs bio achètent trois fois moins de correcteurs azotés à cause du prix majoré en bio et par souci d'autonomie.

Sur un plan économique, **les charges opérationnelles par brebis sont équivalentes entre les bio et les conventionnels mais avec une répartition différente.** Les charges alimentaires sont plus élevées pour les bio (achats plus importants/brebis de fourrages grossiers et à un prix plus élevé), mais ils économisent sur les autres charges : frais vétérinaires, frais de SFP (moindre utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires), frais liés à la reproduction (pas de synchronisation)...  
**La marge brute par brebis s'élève à 183.3 € en bio, soit 9.8 % de plus qu'en conventionnel.** Cela s'explique essentiellement par un meilleur produit pour le lait (+ 15 % par rapport au conventionnel) grâce à la plus-value bio

qui compense les plus faibles productions de lait bio et un produit viande inférieur en bio (moins d'agneaux vendus, animaux de réformes de moins bonne qualité et viande non valorisée en bio en général).

• **Pratiques des éleveurs et savoir-faire sur la gestion du parasitisme** (cf actes de la 3<sup>ème</sup> Journée Technique du Pôle Scientifique AB Massif Central).



Afin de réduire le nombre de traitements antiparasitaires, le niveau d'infestation parasitaire est évalué en croisant les données issues des Notes d'Etat Corporel, de la coprologie et la connaissance du troupeau. De plus, l'agriculteur est invité à décliner ses pratiques de pâturage et d'alimentation, à identifier les causes de danger pour la maîtrise du parasitisme, à évaluer le risque de ces dangers et à envisager des mesures préventives.

• **Qualité des fourrages et alimentation des brebis**

45 foins provenant de 23 élevages en ovin lait bio de la région Roquefort ont été analysés. Ces foins, récoltés au printemps/été 2002, sont issus de prairies temporaires à flore complexe. Ils ont des **valeurs alimentaires UFL, MAT, dMO comparables à celles des foins conventionnels** (tables INRA). Les foins bio paraissent **plus riches en calcium, magnésium, cuivre et zinc**. Par contre, ils sont **moins riches en manganèse** que

les foins conventionnels de la région. Mais ces résultats sont à prendre avec précaution, car le type de flore comparée n'est pas exactement le même (culture pure en conventionnel et flore complexe en bio).

L'alimentation des troupeaux bio en début de traite est en général **moins bien équilibrée** qu'en conventionnel (PDIE/UF<120 au lieu de 130). La couverture énergétique est globalement assurée (0.8 UF/kg MS). Le déficit azoté est constant surtout pour les PDIE et PDIA.

## Perspectives pour 2004

Compte tenu de la sécheresse en 2003, le manque de fourrages récoltés et l'importance des achats extérieurs, les analyses de foin ne seront pas renouvelées en 2004. Par contre, les stratégies des éleveurs face à la sécheresse seront analysées.

Des visites plus régulières seront réalisées au moment de la gestation afin de mieux comprendre les résultats de reproduction et les différences de qualité du lait.

L'étude des pratiques pour maîtriser le parasitisme sera poursuivie.

### ✓ **Contacts :**

Olivier Patout et Jean Marie Devimeux  
Tel : 05 65 60 93 31  
Mail : avem.asso@wanadoo.fr

### ✓ **Documents disponibles :**

- Actes de la 3<sup>ème</sup> JT Pôle Scientifique AB Massif Central « Les Fourrages en AB »



## Zoom sur le financement des projets : la fonte des crédits ...

### Programmations 2004 : l'Arlésienne

La 1<sup>ère</sup> programmation 2004 de la Convention Massif devait avoir lieu en janvier 2004. Le GIS et le Pôle ont donc expertisé les projets en décembre 2003. Puis cette programmation a été repoussée en avril : à nouveau, le Pôle et le GIS se sont réunis pour expertiser les projets en février 2004 et émettre leurs avis dans les délais. Mais cette 1<sup>ère</sup> programmation a encore été repoussée à juin. Et aux dernières nouvelles, elle se tiendra sans doute bien en juin mais risque de ne pas nous concerner le budget n'étant pas au rendez-vous... **Cet arbitrage budgétaire qui nous est imposé stoppe net toute la dynamique de partenariats engagés dans le Massif Central ...**

Les avis émis par le Pôle sont les suivants :

• **Avis favorables et favorables sous réserve :**

- Projet « Référentiel comparé bio/non bio en ovins lait / Sud Massif Central » (AVEM, 2<sup>ème</sup> année du projet)

- Projet « Systèmes fourragers en exploitations laitières bio / 4 couples de fermes » (ENITAC & Institut de

*l'Elevage, 3<sup>ème</sup> année du projet*)

- « Blés améliorants ou de force (BAF) et mélanges céréaliers en Agriculture Biologique : itinéraires techniques, variétés, évaluation quantitative et qualitative de la production » (ENITAC, 2<sup>ème</sup> année)

- « Entretien mécanique des prairies en agriculture biologique » (Institut de l'Elevage, 3<sup>ème</sup> année)

- « Observatoire des pratiques d'élevage en AB » (GABLM, 3<sup>ème</sup> année)

- Projet « Système naisseur-engraisseur en bovin viande / Nord Massif Central » (Lycée agricole de Tulle-Naves, 4<sup>ème</sup> année du projet)

- Projet « Démonstration en système ovin & bovin viande / Sud Massif Central » (Lycée agricole de St Affrique, 1<sup>ère</sup> demande sur un nouveau programme de 3 ans)

- Projet « Restauration collective bio » (APABA)

• **Avis défavorables :**

- Projet « Animation en agriculture biologique » (Chambre du Lot, 1<sup>ère</sup> année)

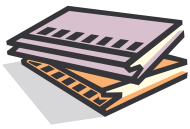
- « Méthodologie et démonstration pour la mise en place d'énergies renouvelables dans des exploitations agricoles biologiques » (ENITAC, 1<sup>ère</sup> année)

### 2004 : année blanche ?



Chaque année, depuis 2000, il a été convenu avec la DATAR Massif Central que nous disposions de 228K€ (essentiellement du FNADT) pour la Recherche et Développement en bio (projets et coordination au niveau du Massif) et le Pôle a toujours veillé à mener sa mission d'expertise dans le respect des limites de cette enveloppe. Or nous avons été **informés en décembre 2003** que la **dotation FNADT de 2003 était réduite de moitié pour 2003**. L'enveloppe (toujours attendue...) de 2004 servira donc en priorité à honorer l'ensemble des projets ayant eu un avis favorable de la Commission de programmation en 2003 et n'ayant eu aucun financement à ce jour. Or, **il semblerait que la dotation FNADT de 2004 soit également réduite de moitié** : la totalité de l'enveloppe devrait donc servir à honorer les engagements pris en 2003... **enveloppe de 2004 qui pourrait encore s'amincir** (gel ministériel de 15 à 30 %). Alors année 2004 = année blanche ? Oui, sans doute même pour les projets pluriannuels. Ces informations ne sont pas encore confirmées.





# Dossier : Résultats technico-économiques d'exploitations ovines allaitantes en AB

Dans le cadre du Pôle Scientifique AB Massif Central et en partenariat avec différents organismes (Chambres d'agriculture et EDE de Haute-Vienne, Allier, Puy de Dôme et Haute-Loire, Institut de l'Élevage et groupement Copagno), le laboratoire d'Économie de l'Élevage de l'INRA de Clermont-Ferrand/Theix a réalisé une étude comparative sur les résultats technico-économiques d'exploitations ovines allaitantes en AB par rapport à des exploitations conventionnelles en Massif Central Nord et sa périphérie pour les campagnes 2000, 2001 et 2002.

## DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Les élevages étudiés sont plutôt en avance structurelle et technique, afin d'évaluer les potentialités des systèmes dans leur contexte. Ce sont des exploitations spécialisées ou à dominante ovine qui se répartissent sur 2 zones : une **zone de plaine**, en zone défavorisée simple pour 32 exploitations (9 en AB dont 2 en conversion) en races herbagères et une **zone de montagne** pour 31 exploitations (15 en AB dont 2 en conversion) en races rustiques.

En moyenne, les **exploitations en AB** se distinguent des exploitations conventionnelles par des **structures plus petites** (SAU inférieure de 13 % en montagne et de 36 % en plaine, effectif de brebis inférieur de 33 % en montagne et de 32 % en plaine), une **main d'œuvre inférieure** (de 12 % en montagne et de 24 % en plaine), un **chargement significativement inférieur en montagne** (0.95 UGB/ha SFP vs 1.17), mais **similaire en plaine** (1 UGB/ha SFP). Par contre, on observe des **proportions de SFP** (Surface Fourragère Principale) **similaires en bio et en conventionnel** et une proportion d'agnelages en contre saison (automne et début d'hiver) comparable pour les deux conduites.

→ **Des structures plus petites en AB avec moins de main d'œuvre en valeur absolue, un chargement inférieur aux conventionnels en montagne mais similaire en plaine.**

**Du point de vue zootechnique, l'autonomie alimentaire** (définie indépendamment des prix de vente ou du prix des aliments et correspondant à la proportion des besoins des animaux satisfaits par les ressources de l'exploitation) **est similaire entre les exploitations en AB et les exploitations conventionnelles** que ce soit en montagne (75 % pour les exploitations en AB vs 73 %) ou en plaine (78 % pour les 2 conduites d'élevage).

→ **Sur un plan technique, l'autonomie alimentaire est assez élevée en AB (75 à 78 %) et similaire aux conventionnels.**

## LA MARGE PAR BREBIS



### Les facteurs de la marge par brebis

Cette étude montre que la **productivité numérique est le premier facteur de la marge par brebis pour les élevages certifiés bio** comme pour les élevages conventionnels, avec des niveaux de productivité numérique très proches des élevages conventionnels en plaine et légèrement plus faibles en montagne (135 % vs 149 %). **Les concentrés consommés** par le couple mère/agneaux (concentrés achetés, incluant la luzerne déshydratée et concentrés produits sur l'exploitation auxquels on affecte un prix de cession) sont **le principal poste de charges chez les éleveurs bio**, avec des répercussions économiques particulièrement importantes. En effet, le prix moyen du concentré consommé est supérieur en bio (pour la plaine : 0.32 €/kg vs 0.17 €/kg en conventionnel et pour la montagne : 0.32 €/kg vs 0.2 €/kg en conventionnel) ce qui entraîne, malgré une consommation légèrement inférieure en AB, un surcoût de 11.7 €/brebis en montagne et de 17 €/brebis en plaine pour les concentrés.

**Par ailleurs, les autres facteurs de la marge par brebis en AB** sont :

- **le prix de vente au kg de carcasse d'agneaux, qui dépend de la proportion d'agneaux commercialisés en AB.** En plaine, la plus-value bio a beaucoup varié entre 2000 et 2002 (+25 % en 2000 et -1 % en 2002). En montagne, elle est restée plus stable et haute (+30 % en 2000, +17 % en 2001 et +16 % en 2002) étant donné la moindre conformation des agneaux de race rustique et donc du prix inférieur des agneaux conventionnels.

- **le poids de vente des carcasses d'agneaux bio** qui est assez proche de celui des conventionnels (respectivement 16.2 kg vs 16.9 kg en montagne et 18.5 kg vs 18.3 kg en plaine).

- **le poste Compléments Minéraux Vitaminés (CMV)** qui, est très proche en moyenne entre les éleveurs bio et les conventionnels en montagne (3 €/brebis vs 2.5 €/brebis) mais qui est très supérieur en plaine chez les bio (10.5 €/brebis vs 1.8 €/brebis), du fait de 2 élevages.

- **le poste des frais vétérinaires** est identique en AB et en conventionnel, par contre on note un niveau supérieur de ces frais pour les exploitations de la plaine par rapport à celles de montagne (lié à une consommation plus élevée d'antiparasitaires à cause d'une plus longue période de pâturage des brebis et de l'engraissement d'une partie des agneaux à

l'herbe).

- **les frais de surface fourragère (SFP)** sont inférieurs en AB en raison de l'absence de fertilisation minérale (en montagne : 3.8 €/brebis en AB vs 6 €/brebis en conventionnel et en plaine : 4.4 €/brebis en AB vs 8.9 €/brebis en conventionnel).

→ **Comme en conventionnel, la marge par brebis en AB est fortement liée à la productivité numérique et à la quantité de concentrés consommés. Mais ce dernier poste est déterminant en AB en raison du prix des concentrés bio. En AB, la marge/brebis est également très dépendante du marché (prix et part des agneaux vendus en bio).**

## Comment améliorer la marge par brebis en AB ?

**En montagne, la marge ovine est de 65 €/brebis pour les exploitations en AB contre 85 €/brebis pour les exploitations en conventionnel.** En AB, la plus value des agneaux ne compense ni le coût supérieur des concentrés, ni la productivité numérique inférieure des élevages bio. **En plaine, pour les exploitations en AB, la marge est de 76 €/brebis contre 95 €/brebis pour les exploitations en conventionnel.** Pour une productivité numérique quasiment identique en bio et en conventionnel, un prix de vente et un poids des agneaux très légèrement supérieur pour les exploitations en AB, deux postes sont pénalisants pour les élevages bio : le prix des concentrés et la consommation de CMV.

Ainsi, l'éleveur bio peut jouer sur 2 facteurs essentiels :

- **la baisse du coût des concentrés** qui passe par une **réduction de leur consommation** et une **meilleure valorisation de l'herbe** (ajustement du chargement aux potentialités de la SFP, obtention d'une herbe et de fourrages conservés de qualité, adaptation des besoins des animaux à la production d'herbe, engraissement d'agneaux à l'herbe lorsque les conditions le permettent...) et, si l'agriculteur dispose de suffisamment de surfaces labourables, par **l'autoproduction d'une majeure partie de ses concentrés sans que ce soit au dépens de la disponibilité en fourrages.** Mais cette dernière option n'est pas sans générer des charges et des difficultés techniques pour le stockage et la fabrication de l'aliment fermier.

- **l'amélioration de la productivité numérique** qui ne passe pas forcément par une accélération volontaire du rythme de mise-bas, mais **par le tri des brebis**

improductives et le respect des règles de conduite du troupeau comme l'adaptation des rations aux besoins des animaux ce qui peut améliorer la fertilité, limiter la mortalité agneaux et brebis, favoriser la lactation etc. . .

- un autre poste est à surveiller, celui des CMV.

→ **En AB, la marge par brebis peut s'améliorer par une réduction de la consommation de concentrés, une meilleure valorisation des fourrages, une autoproduction des concentrés si possible, une meilleure productivité numérique (tri des brebis, respect des règles de conduite du troupeau ...) et parfois la réduction du poste des CMV.**

## LES MARGES PAR HECTARE

### La marge par ha de SFP

Elle est fortement dépendante de la marge par brebis, du chargement et des aides agri-environnementales comme la prime à l'herbe ou celles des ex-CTE. **En montagne**, les exploitations en AB ont une marge par brebis et un chargement inférieurs aux exploitations conventionnelles, ce qui se traduit par une **marge par ha de SFP plus faible de 28 % en bio** (525 € vs 728 €). **En plaine**, la marge par brebis des exploitations en AB est inférieure à celle des exploitations conventionnelles mais le peu d'écart entre les chargements **rapproche les marges SFP** (658 € vs 668 €). A noter que le volet agri-environnemental des CTE favorise un peu plus la marge des exploitations en AB.

### La marge par ha de culture

**Pour les deux zones, la marge est nettement supérieure en AB, par rapport au conventionnel** (+ 70 % en montagne et + 107 % en plaine). Cet écart ne vient pas des rendements mais du prix de vente de la récolte (ou du prix de cession aux animaux, qui reflète le prix du marché). Néanmoins, en AB, on observe entre élevages et selon les années une plus forte variabilité des rendements et des marges. Au-delà de cet aspect, qu'elles soient destinées à l'autoconsommation ou à la vente, les cultures sont productrices de paille qui, si elle doit être achetée, coûte cher et reste difficile à trouver.

### La marge alimentaire

Contrairement à la marge par brebis, le **calcul de la marge alimentaire par ha permet d'éviter l'incidence du prix de cession des concentrés autoproduits et donne une bonne vision globale de l'atelier**. Ce calcul exprime la marge de

l'atelier ovin par ha, en incluant les hectares de cultures destinées au troupeau. Cela revient à prendre en compte dans le calcul le coût de production des cultures (plutôt que d'affecter un prix aux concentrés autoproduits), ainsi que les aides PAC qui y sont associées.

Pour les élevages bio en montagne et en plaine, la marge alimentaire par ha est supérieure à la marge SFP, de 24 et 28 € (+ 5 et + 4%) respectivement. Pour les élevages conventionnels, elle est inférieure pour les 2 régions de 5 et 18 €. Ces tendances opposées sont la conséquence directe du prix de cession des concentrés autoproduits.

En montagne, la marge alimentaire par ha est inférieure de 24 % en AB (549 vs 723) à cause de l'écart de chargement à l'animal (-16 % en AB). En plaine, elle est identique en AB et en conventionnel car le chargement est similaire et les écarts de rendements entre bio et conventionnel sont moins importants qu'en montagne. **Le coût des concentrés achetés et les ventes restent déterminants.**

→ **Lorsque c'est possible, l'éleveur bio a donc intérêt à auto-produire ses aliments concentrés, après avoir donné la priorité à l'autonomie fourragère et sous réserve de rendements suffisants.**

## LES FACTEURS DE REVENU

**En montagne comme en plaine, les facteurs de revenu sont en bio comme en conventionnel** : la marge par brebis, la productivité du travail et les charges de structure. **Les meilleurs revenus sont observés chez les éleveurs qui cumulent au moins 2 facteurs de façon positive**. Par exemple, une bonne marge par brebis et une forte productivité du travail pourront couvrir des charges de structure élevées, ou bien peu de charges de structure et une forte productivité du travail couvriront une marge faible.

**Pour les deux zones, les élevages bio ont des charges de structure par UGB plus élevées** (+ 20 % en montagne et + 30 % en plaine). En montagne, ceci peut être lié au chargement plus faible pour les exploitations en AB et donc des charges foncières plus importantes à supporter par UGB. En plaine, il s'agit d'éleveurs ayant de forts investissements matériels et bâtiments avec un endettement élevé. Enfin, les structures plus petites en AB permettent moins d'économie d'échelle.

**Les aides jouent un rôle important dans le revenu**. Comparé aux conventionnels, le revenu (CTE inclus) par travailleur en AB est supérieur de 20 % en montagne et est inférieur de 43 % en plaine. Hors CTE, il est en zone de montagne de 9 500 € en AB contre 15 700 € en conventionnel (- 39 %) et en zone de plaine de 8 500 € contre 19 800 € (- 57 %).

→ **En AB, des revenus (hors CTE) inférieurs de 39 % en montagne et de 57 % en plaine à ceux des conventionnels.**

## DISCUSSION, CONCLUSION



Ainsi, les **composantes de la marge et du revenu sont les mêmes en AB et en conventionnel**. La **quantité de concentrés consommés est le facteur principal**. Les éleveurs de plaine, selon leurs conditions pédoclimatiques, peuvent économiser plus facilement les concentrés que ceux de montagne, par le renouvellement des prairies et l'implantation de légumineuses, par des temps de pâturage plus longs, par la conduite des agneaux à l'herbe. **La productivité numérique, qui reste déterminante**, peut ne pas être recherchée en AB à condition que les charges d'alimentation soient minimisées. Pourtant, elle peut être un atout pour la zone de montagne, où les économies de concentrés sont difficiles. Avec un agnelage par brebis et par an, la productivité peut être optimisée grâce à une bonne fertilité et à la maîtrise de la mortalité agneaux, l'essentiel des concentrés (jusqu'à 95 %) allant à l'engraissement des agneaux.

Actuellement aucune garantie de plus-value ne peut être apportée à l'éleveur en AB. Il lui importe donc **d'optimiser au maximum son système en maximisant la productivité numérique et en minimisant les charges d'alimentation**, sachant qu'il peut espérer au mieux des résultats économiques comparables aux conventionnels à niveau d'aides identique. Si le consommateur ne rémunère pas les efforts et les charges supportées par le producteur, **la société par le biais d'aides publiques peut-elle reconnaître sur le long terme les effets positifs sur l'environnement du mode de conduite AB** (et peut-être la valeur santé des produits qui reste à démontrer) ? Sur la base des données présentées, pour atteindre un revenu minimum par UTH de 15000 euros, l'aide pour les éleveurs agrobiologistes devrait être de 20 €/brebis en plaine ou en montagne, soit 130 € par UGB ou par ha (pour 1 UGB/ha). Néanmoins, actuellement, des éleveurs en système ovin bio réussissent à vivre modestement de leur travail en respectant les règles du cahier des charges bio.

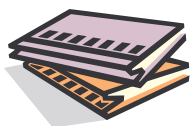
### Contacts

G. Laignel : laignel@clermont.inra.fr  
M. Benoit : marc.benoit@clermont.inra.fr

### Synthèse réalisée à partir de :

Laignel, Benoit, 2004 : Synthèse des résultats de 2000 à 2002 (à paraître dans la revue Productions Animales de l'INRA en mai 2004). Ce document est disponible sur simple demande.





# Dossier : Autonomie alimentaire en élevage bovin biologique

*Pourquoi rechercher l'autonomie alimentaire ? Quels freins techniques s'y opposent ? Quels moyens mettre en œuvre pour la favoriser ? ... Autant de questions auxquelles les interventions et débats des journées techniques de l'ITAB des 3 et 4 février 2004 ont tenté d'apporter des réponses. En voilà un petit aperçu, avec un zoom plus particulier sur les élevages bovins.*

zootechniques tels que le poids des animaux vendus, le taux de fécondité, la qualité et la conformation des carcasses, la réalisation du quota laitier, voire parfois des indicateurs économiques).

→ **L'autonomie alimentaire doit être analysée en lien avec d'autres critères (zootechniques, économiques...).**

## MOTIVATIONS POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

« Je ne dis pas qu'une autonomie à 100 % est réalisable dans tous les systèmes, mais qu'il devrait s'agir malgré tout d'une orientation principale des exploitations, que l'on soit bio ou conventionnel. » En AB, de nombreux facteurs motivent les agriculteurs à être autonomes :

- cohérence avec le **principe de lien au sol** : « Sans achats extérieurs, je ne peux pas élever plus de bêtes que mes terres ne peuvent en nourrir. Mon système ne peut donc pas produire plus de déjections que mes sols ne peuvent en recycler correctement. Cela permet aussi une économie en énergie fossile liée aux transports et à la transformation des aliments composés. » témoigne un éleveur laitier bio
- meilleure **traçabilité** des produits
- **indépendance économique**
- **réduction des coûts** de production (avec des niveaux de prix des intrants en AB élevés qui imposent une démarche économe et autonome).

## DÉFINITION ET ANALYSE

Sur un plan technique, le degré d'autonomie alimentaire peut être définie par : **ce qui est produit sur l'exploitation / ce qui est consommé sur l'exploitation**. Cependant, une exploitation peut présenter une excellente autonomie alimentaire mais un mauvais bilan de reproduction et des poids d'animaux insuffisants à la vente. **Il est donc nécessaire d'analyser l'autonomie alimentaire au regard des performances zootechniques et économiques**. L'analyse de l'autonomie fait donc appel à deux types d'indicateurs :

- les **indicateurs « directs »** (consommations de matière sèche, de fourrages, de concentrés, autonomie en protéines, en UF) qui concernent les aspects purement alimentaires.
- les **indicateurs « indirects »** qui viennent compléter l'analyse (indicateurs

## PAS DE TRAJECTOIRE UNIQUE !



Au regard des observations et enregistrements réalisés dans les 135 exploitations de référence, **une autonomie alimentaire très élevée peut être obtenue selon des stratégies et dans des systèmes très différents** (ce qui est plutôt rassurant étant donné la diversité des contextes !). Parmi les plus fréquemment observées, on peut noter :

- le passage en système « tout herbe »,
- l'introduction de cultures fourragères (maïs ou betteraves) dans des systèmes initialement exclusivement herbagers,
- l'introduction de cultures de vente (céréales à paille, mélanges céréaliers ou protéagineux cultivés en pur) pour la fourniture de concentrés fermiers et/ou la fourniture de paille,
- l'agrandissement sur des surfaces en herbe complémentaires pour augmenter les surfaces de fauche,
- la diminution des objectifs de production (moyenne par vache, sous-réalisation volontaire du quota),
- le recours aux légumineuses dans les prairies...etc

Ces différentes stratégies peuvent parfois se combiner au sein de certains élevages.

→ **Des chemins différents pour maximiser l'autonomie alimentaire.**

**On observe qu'en élevage bovin biologique** 60 % des exploitations laitières et 92 % des exploitations viande bovine des échantillons fonctionnent avec **l'herbe en fourrage unique**. Une partie de ces exploitations n'a pas d'autres alternatives, mais pour beaucoup d'entre elles, le « tout herbe » résulte d'un choix d'éleveur (simplification du système, difficulté pour conduire les cultures, difficulté pour fournir les protéines nécessaires à la complémentation des rations à base de maïs, refus « idéologique » du maïs...), en lien avec un contexte pédo-climatique favorable à ce système.

Cependant, J. Pousset met en garde les éleveurs laitiers en particulier, contre l'adoption (souvent inconsciente) d'un système alimentaire très simplifié, calqué sur le schéma commode de l'agriculture conventionnelle (maïs, soja, complémentation) lors de leur passage en bio. En effet, si les systèmes foin/ensilage d'herbe ou enrubannage et mélange céréalier sont aussi simples que le système maïs/soja, ils n'ont pas la même efficacité... Aussi, **J. Pousset préconise, lorsque c'est possible, la diversification des fourrages avec l'introduction de fourrages annuels** cultivés dans l'assolement ou en dérobé. Ils peuvent fournir en effet une nourriture hivernale riche, capable de limiter la baisse de production ; ils rendent aussi service en été lors des périodes sèches où la pousse de l'herbe est limitée ou nulle. Ces fourrages annuels sont aussi des engrais verts qui améliorent la structure du sol par leurs racines, protègent le terrain contre les intempéries hivernales, limitent les lessivages et facilitent la décomposition des pailles en activant la vie et la fertilité du sol...

→ **Préconisation pour la diversification des fourrages lorsque c'est possible...**

## DÉGRÉ D'AUTONOMIE EN ELEVAGE BOVIN BIO

**Le degré d'autonomie fourragère est bon dans l'ensemble des élevages bovins** (93 % des besoins couverts pour les systèmes bovins viande et 90 % dans le cas des systèmes laitiers). **Par contre l'autonomie en concentrés est plus difficile à réaliser** (72 % des besoins sont couverts pour les systèmes bovins viande et 56 % pour les systèmes laitiers). Sur l'échantillon national, 22 % des élevages bovins parviennent à être totalement autonomes (soit 37 % des élevages en viande bovine et 16 % des élevages laitiers). **Sur le plan économique, l'échantillon montre une bonne performance globale** (48 % d'EBE hors main d'œuvre/PB) et ne permet **pas de mettre en évidence de corrélation entre les niveaux d'autonomie et l'efficacité technico-économique des structures**.

→ **Une très bonne autonomie fourragère des élevages bovins en AB et une autonomie en concentrés un peu plus faible. Pas de corrélation entre les niveaux d'autonomie et l'efficacité technico-économique des structures.**

# RÉSULTATS DE FERMES EXPÉRIMENTALES EN AB

3 fermes expérimentales en **élevage allaitant bovin bio** (de race limousine) ont présenté leurs résultats en terme d'autonomie alimentaire, leur stratégie pour y parvenir et les problèmes rencontrés.

## La ferme des Bordes (Indre)



Située sur des sols hétérogènes, superficiels et hydromorphes, la ferme du SUACI des Bordes (47 ha d'herbe et 7 ha de cultures) avait des prairies initialement médiocres (sans légumineuses, flore pauvre...). Le chargement étant assez élevé (1.15 UGB/ha SFP en moyenne), réussir à être autonome dans ces conditions était un véritable défi.

Un effort important a été fait pour **assainir les sols** et améliorer la **qualité des prairies** (sursemis de trèfle blanc, implantation de prairies multi-espèces, fauche de refus pour limiter le développement des adventices...). **La conduite du pâturage est particulièrement suivie** car c'est un élément clé pour atteindre l'autonomie fourragère. La méthode Herb'ITCF® est appliquée chaque année aux surfaces en herbe pour mieux ajuster la conduite du pâturage aux conditions de pousse de l'herbe. Ce suivi est indispensable pour offrir en continu une herbe de qualité.

**L'autonomie fourragère a été atteinte trois ans sur quatre.** Mais elle pourrait être à terme **compromise par le chargement élevé...L'autonomie en concentrés est atteinte en moyenne sur 3 ans** (production entre 180 et 350 quintaux et besoins estimés à 250 quintaux), avec des **rendements irréguliers en fève** et une **grande variabilité de la proportion de pois** pour les mélanges triticale/pois. **Les résultats technico-économiques sont corrects**, avec une commercialisation totale en AB des animaux lourds et bien finis avec un négociant local (en moyenne pour 2001/02 et 2002/03 valorisation de : 22 bœufs de 38 mois (461 kgs de carcasse en moyenne, à 3.76 €/kg), 7 génisses de 36 mois (377 kgs de carcasse, à 3.86 €/kg) et de 6 vaches de réforme de 6 ans (382 kgs de carcasse, à 4.04 €/kg).

→ *Une autonomie fourragère atteinte grâce à l'introduction de prairies multi-espèces, la fauche des refus et le suivi attentif du pâturage, mais peut-être à terme compromise par un chargement assez élevé... Une autonomie en concentrés atteinte mais des rendements irréguliers en protéagineux et une proportion de pois variable dans les mélanges triticale-pois.*

## Lycée de Tulle-Naves (Corrèze)

Située dans une zone bien arrosée et sur des sols relativement pauvres, la ferme du lycée agricole de Tulle-Naves est un système **plus extensif** (0.81 UGB/ha SFP). Son objectif est d'atteindre l'autonomie alimentaire, en valorisant un maximum l'herbe (59 ha d'herbe et 6 ha de cultures). **Les objectifs en terme d'autonomie sont atteints** (autonomie fourragère de 81 à 96 %, autonomie alimentaire en moyenne de 98 % pour les années de 2000 à 2002) sans trop de difficulté. Par ailleurs, les résultats **technico-économiques sont également satisfaisants**.

Par contre, les expérimentateurs sont confrontés à **quelques problèmes** : **la gestion du pâturage** (méthode herb'ITCF®) **n'est pas toujours facile** à mettre en application au quotidien, la **maîtrise des adventices et les dégradations des prairies** dues à un hivernage en plein air posent aussi problème, enfin produire un **mélange céréales/pois avec des proportions régulières** semble difficile à réaliser.

→ *Une autonomie alimentaire atteinte et facilitée par un système extensif. Mais des difficultés à bien gérer le pâturage, à maîtriser les adventices et à garder des prairies en bon état (hivernage plein air). Des proportions irrégulières de pois dans les mélanges.*

## La ferme de Thorigné d'Anjou (Maine et Loire)

Située sur des terres à potentiel agronomique modeste, cette ferme expérimentale est conduite avec un **objectif d'autonomie alimentaire totale** du troupeau de vaches allaitantes, et un niveau élevé d'exigences sur les performances zootechniques individuelles et sur la qualité de finition des animaux. L'assolement est composé de 41 % de PT, 39 % de PP et 18 % de cultures (dont du maïs, pois, lupin, triticale-pois, blé). Le chargement est de 1.06 UGB/ha SFP. **Les performances zootechniques sont satisfaisantes** : IVV maîtrisé, croissance des veaux satisfaisante et un poids moyen des carcasses abattues (vaches et génisses) de 396.4 kgs. La finition est maîtrisée avec 98 % des carcasses classées en 3. Enfin, l'objectif d'autonomie alimentaire est atteint.

D'après l'expérimentateur, ces résultats sont permis dans leur système par : un **chargement adapté au potentiel** du milieu, des **prairies multi-espèces** (plus productives que les associations RGA-TB), la **récolte d'une quantité modérée d'ensilage** (ensilage préfané de prairies multi-espèces, maïs ensilage à hauteur de 5 % de la SAU), l'utilisation de **triticale-pois** pour la complémentation énergétique (le triticale présentant de nombreux avantages : aptitude à supporter des conditions difficiles, bonne résistance

aux maladies, forte productivité en paille, couverture du sol favorable à la maîtrise des adventices) et la constitution de **stocks de sécurité**.

Cependant, certains facteurs restent limitants pour cette exploitation :

- la forte proportion de **prairies permanentes à très faible potentiel** dans l'assolement (foins de faible valeur énergétique et de très faible valeur azotée) accroît fortement les besoins en complémentation énergétique et azotée,
- les **rendements des cultures de protéagineux**, nécessaires pour l'équilibre des rations hivernales, restent **très aléatoires** (gel sur protéagineux, anthracnose sur lupin, difficulté de semer tôt des protéagineux de printemps sur des terres hydromorphes),
- la **faible valeur azotée des céréales cultivées en pur** (PDIN inférieure de 25 % par rapport aux tables INRA, 1988).

→ *Une autonomie alimentaire maîtrisée par un chargement adapté, l'utilisation des prairies multi-espèces, l'utilisation du triticale-pois, des stocks de sécurité et la récolte d'une quantité modérée d'ensilage. Mais des facteurs restent limitants : faibles valeurs des prairies naturelles, rendements des protéagineux aléatoires et faible valeur azotée des céréales cultivées en pur.*

## Conclusion sur les 3 sites :



Malgré des terres de faible potentiel agronomique, les trois fermes expérimentales sont relativement **bien autonomes et atteignent de bons résultats technico-économiques**. La mise en parallèle des 3 sites souligne l'importance d'avoir un **chargement adapté aux potentialités du milieu**, d'offrir des **fourrages de qualité** (prairies multi-espèces, entretien des prairies, gestion attentive du pâturage), d'avoir des **stocks de sécurité**... Certains points techniques sont encore perfectibles pour ces 3 fermes. Enfin, on peut aussi observer la difficulté à obtenir des rendements de protéagineux réguliers.

### Pour en savoir plus...

- Actes des Journées Techniques Elevage ITAB, 2004
- Laplace H., Fontaine L., 2004 « Pourquoi rechercher plus d'autonomie alimentaire dans les élevages biologiques ? », Alter Agri n°64, 16-18
- Minost C., Fontaine L., 2003 « A la recherche de l'autonomie alimentaire : les apports de deux fermes expérimentales », Alter Agri n°60, 17-21

### Contacts

- Ferme des Bordes : P. Pelletier ou G. Brandon  
p.pelletier@arvalisinstitutduvegetal.fr  
g.brandon@arvalisinstitutduvegetal.fr
- Ferme de Thorigné d'Anjou : JP. Coutard  
jp.coutard@maine-et-loire.chambagri.fr
- Lycée de Tulle-Naves : H. Longy ou C. Pouget  
herve.longy@educagri.fr  
christophe.pouget@educagri.fr



J. Grenier



Si les avantages des prairies de mélange sont bien connus des agriculteurs bio, les références techniques restent encore peu nombreuses en France sur ce sujet. Différents essais ont été récemment mis en place et donnent des premiers résultats concluants.

## INTERET DES MELANGES

Lorsqu'un agriculteur met en place une prairie multi-espèces, il cherche à associer des **espèces capables de vivre ensemble** et qui peuvent jouer des **rôles complémentaires**. Certaines assurent l'essentiel de la production, d'autres couvrent le sol et évitent le salissement, d'autres encore permettent de maintenir la fertilité du sol...

→ *C'est la complémentarité (sur un plan agronomique d'une part, et alimentaire d'autre part) entre espèces qui fait la force des mélanges prairiaux.*

Les agrobiologistes attribuent à ces prairies de nombreux avantages : une meilleure résistance de la flore aux aléas climatiques, une plus grande durabilité de la prairie, une meilleure efficacité dans l'amélioration et le maintien de la fertilité du sol, une moindre fréquence de diarrhées des veaux lors de la mise à l'herbe... Avec les mélanges complexes, les agrobiologistes cherchent :

- à installer des prairies avec des flores productives, équilibrées, pérennes et s'adaptant à l'hétérogénéité du sol,
- à pallier l'absence de fertilisation azotée minérale par l'introduction de légumineuses,
- à obtenir une production plus étalée et plus souple avec des dates de récolte moins impératives,
- à améliorer la qualité des fourrages : foins plus aromatiques et plus appétents, fourrages plus riches, plus diversifiés et plus équilibrés en éléments minéraux,
- à empêcher le tri par les animaux grâce à une certaine homogénéité du mélange,
- à mieux explorer le sol et ses ressources,
- à favoriser la biodiversité.

## Choix d'un mélange prairial

Le choix d'une combinaison d'espèces et de variétés relève toujours d'un **compromis** entre les **conditions pédo-climatiques**, le **mode d'utilisation prévu** (pâturage, fauche en foin ou en ensilage, ou mixte (fauche/pâturage) et chargement), et les **performances animales souhaitées** (type d'animal utilisateur, niveau et rythme de production). Face à ce compromis, l'agriculteur doit jouer sur la **complémentarité** entre chaque espèce.

Le choix des mélanges nécessite donc d'avoir une **bonne connaissance des espèces et des variétés prises individuellement** : adaptabilité aux conditions de milieu, adaptabilité au pâturage ou à la fauche, valeur nutritive, productivité et étalement de la production, pérennité, vitesse d'installation, capacité à recoloniser, précocité d'épiaison ou de floraison, résistance aux maladies...

Mais il est également nécessaire de **connaître le comportement des espèces en situation de concurrence** au sein d'une communauté végétale : les plantes les plus agressives ont tendance à éliminer les plus faibles, et cette concurrence est accentuée en conditions favorables.

Enfin, dans tous les cas, il est **souhaitable d'avoir une vision évolutive de la prairie**. En effet, au fil du temps, une prairie de mélange évoluera en fonction du milieu et des modes d'exploitation.

→ *Le choix du mélange prairial résulte d'un compromis entre les conditions pédo-climatiques, le mode d'utilisation et les performances animales souhaitées. Il nécessite une bonne connaissance des espèces et des variétés prises individuellement mais aussi de leur comportement au sein d'un mélange. Ceci tout en sachant que la prairie évolue dans le temps...*

## DES ESSAIS CONCLUANTS

### Essai en Seine et Marne

Au printemps 2002, deux essais (type pâturage et type fauche) ont été suivis en AB (sur des sols argilo calcaires, bien équilibrés, caillouteux, drainants mais séchant l'été). Le **rythme d'exploitation était lent** afin de permettre une bonne repousse et une bonne pérennité des plantes. **La proportion des légumineuses n'a pas dépassé 35 à 40 % des semences** mises en terre pour préserver un **bon équilibre alimentaire** du fourrage obtenu.

Les résultats obtenus en 2003 (en condition de stress hydrique important) montrent que **deux couverts type « fauche » sont très performants** :

- Dactyle, Fétuque élevée, Lotier et Luzerne (30, 20, 10, 40)\*
- Fétuque élevée, Fléole, TV et Sainfoin simple (40, 20, 15, 25)\*

**De même, 4 couverts type « pâturage »** présentent des **performances largement au dessus de la moyenne** :

- RGA, Fétuque des prés, TV, Lotier (50, 15, 15, 20)\*
- RGA, Fléole, Lotier, Sainfoin simple (50, 10, 20, 20)\*
- RGA, Fétuque des prés, TV, TB (60, 20, 15, 5)\*
- RGA, Dactyle, Lotier, Sainfoin simple (45, 15, 20, 20)\*

Les petites légumineuses telles que le **lotier corniculé**, le **sainfoin simple** et le **trèfle violet** révèlent leur **grand intérêt agronomique en condition limitante** aussi bien pour les prairies type « fauche » que pour le type « pâturage ». Il en est de même pour la **Fléole** et la **Fétuque des Prés**, souvent décriées pour leur faible performance agronomique.

→ *Des espèces peu reconnues se révèlent intéressantes en conditions limitantes.*

La **maîtrise des « mauvaises herbes »** dans une prairie peut être améliorée en tenant compte du taux d'agressivité des espèces fourragères disponibles ; par exemple, en utilisant du **TV et du Trèfle hybride**, réputés agressifs, à condition de ne pas dépasser 20 à 25 % de ces légumineuses dans le mélange pour un sol séchant. Enfin, par rapport à une conduite en culture pure, dès que les graminées sont associées avec des légumineuses fourragères, on assiste à une **augmentation sensible du rendement de la graminée et une plus grande souplesse vis-à-vis des conditions climatiques défavorables**. Ces essais seront poursuivis pour confirmer les résultats.

→ *Une maîtrise de mauvaises herbes, une augmentation du rendement des graminées et une plus grande robustesse en conditions difficiles.*

### Essai en Pays de la Loire

Depuis l'automne 98, un **programme d'observations en vraie grandeur sur les prairies multi-espèces** conduites en AB a été mis en place sur la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou (sur des terres limono-sableuses, acides, caillouteuses, peu profondes, séchantes et hydromorphes). Les prairies multi-espèces semées étaient en général composées de 18 kg de graminées (8 kg de RGA tardif et 10 kg de Fétuque élevée à feuilles souples) et de 9 kg de légumineuses (3 kg de TB, 3 kg de Trèfle hybride et 3 kg de Lotier corniculé). Différentes variantes ont été testées (ajout de Pâturin des prés, du TV, du Trèfle incarnat et de la Minette).

Ce programme a été complété par un **essai analytique** de 4 ans à partir de l'année 2000 afin de :

- situer la productivité de prairies multi-espèces, comparées au RGA-TB
- tester l'intérêt d'utiliser des RGA plus précoces dans les prairies multi-espèces

pour augmenter la production de printemps et avancer la mise à l'herbe.

- tester la possibilité de bénéficier de la productivité du TV les 2 premières années, sans nuire à la pérennité de la prairie.

Ces prairies multi-espèces semblent **bien adaptées à des sols médiocres des Pays de la Loire** (terres limono-sableuses,

acides, caillouteuses, peu profondes, séchantes et hydromorphes, et climat local caractérisé par un déficit hydrique marqué en été). Elles donnent des **résultats satisfaisants en AB** et contribuent fortement à **l'autonomie alimentaire**. Elles se distinguent par :

- une **productivité supérieure à celle de l'association RGA-TB dès que les conditions deviennent difficiles**. La production peut être améliorée par l'utilisation de RGA plus précoces. Par contre, on note une **variabilité très importante de la production annuelle** selon les conditions climatiques.

- une **valeur nutritive élevée**, avec un teneur en MAT de l'herbe élevée (pour des prairies ayant entre 40 et 60 % de légumineuses) et une valeur énergétique élevées mais légèrement inférieure à celle du RGA-TB ; ces valeurs sont plus faibles au 2<sup>ème</sup> cycle pour les mélanges comportant un RGA plus précoce.

- une **robustesse en conditions difficiles**, avec l'adaptation à l'hétérogénéité intraparcellaire, la résistance aux excès d'eau, à la sécheresse ou encore à la toxicité (aluminium). Le trèfle hybride et le lotier corniculé sont particulièrement bien adaptés à ces conditions.

- un **meilleur étalement de la production**, avec le choix d'espèces et de variétés à démarrage précoce (Féтуque élevée et RGA précoces) et la production estivale des légumineuses.

- le **maintien d'un équilibre entre espèces**. Après 5 ans d'utilisation, mis à part le Pâturin des prés, toutes les espèces semées sont restées présentes. Le Trèfle hybride, réputé peu pérenne, est resté présent jusqu'en 4<sup>ème</sup> année, avec une contribution importante au rendement. De même, si au premier cycle de la 1<sup>ère</sup> année d'exploitation, on a beaucoup de plantes diverses, leur proportion régresse fortement par la suite. La part de Féтуque élevée, modeste en première année (5 à 10 %), augmente avec l'âge de la prairie (30 % au bout de 5 ans). **Par contre, la proportion de légumineuses est importante en été** (50 à 65 % voire plus) et il semble nécessaire de réduire la dose (2 kg/ha au lieu de 3 kg/ha) et l'agressivité des TB utilisés (Demand au lieu de Olwen et Alice). **Enfin le TV est très difficile à contrôler.**

Ces prairies (avec une offre d'herbe satisfaisante, et une conduite en pâturage tournant) permettent des **performances zootechniques satisfaisantes** et réduisent le coût de l'alimentation hivernale. Enfin, elles permettent des **stocks de qualité**. Pour les fourrages, on note une amélioration de l'aptitude à la fauche par rapport au RGA-TB et une qualité nettement supérieure à celle des foins de

prairie permanente (meilleure valeur énergétique, équilibre azoté, teneur en minéraux, ingestibilité plus élevée). Pour l'ensilage préfané, on observe un rendement élevé fin mai (6.2 TMS/ha), une souplesse des dates de récolte permise par l'échelonnement des dates d'épiaison, la forte proportion de légumineuses...

Progressivement, l'ensemble des parcelles de l'exploitation initialement semées en RGA - TB ont été remplacées par des prairies multi-espèces, plus productives : c'est sans doute une des meilleures preuves de l'intérêt de ces prairies en conditions difficiles !

→ **Des résultats très satisfaisants en AB et globalement une plus grande performance que les associations classiques (RGA-TB par exemple) en conditions difficiles.**

## Essai en bordure de Brenne

Deux expérimentations ont été mises en place à la ferme expérimentale des Bordes dans l'Indre (sols de type sablo-limoneux à limono-sableux, hétérogènes, superficiels et hydromorphes, une pluviométrie de 780 mm par an et une sécheresse souvent marquée en été) pour apporter des réponses sur l'intérêt des prairies multi-espèces pâturées ou fauchées en AB. L'objectif des expérimentations était double : d'une part définir si les mélanges prairiaux complexes étaient préférables à des mélanges plus simples à 3 espèces (2 graminées + 1 légumineuse) ou aux associations « classiques » (1 graminée et 1 légumineuse), aussi bien pour la fauche que pour la pâture et d'autre part, définir la composition prairiale, c'est-à-dire les espèces de graminées et de légumineuses les mieux adaptées à la région .

### • Prairies pâturées en AB

Les résultats de 3 années d'essai (2000/02), plutôt favorables à l'herbe montre l'incidence :

- **de la composition prairiale sur la production de MS** (avec des écarts de production pouvant aller jusqu'à 12 %), mais aussi sur le taux de légumineuses et donc sur la production de protéines à l'hectare.

- **du type de prairie** (association, mélange simple ou plus complexe) **sur le taux de légumineuses** et donc sur la production de protéines. Par contre, le type de prairie a peu de conséquence sur la production de MS annuelle.

Pour la pâture en AB et pour la région bordure de Brenne, un **mélange complexe** à base de deux RGA (diplôide et tétraploïde), Dactyle, Féтуque élevée, TB et Minette se révèle un bon choix.

### • Prairies fauchées en AB

Sur 3 années également (2000/02), les résultats indiquent que :

- **le type de prairie et sa composition** ont une incidence à la fois sur la **production de MS annuelle**, mais aussi sur le **taux de légumineuses**, et donc sur

la **production de protéines** à l'hectare.

- les associations ou mélanges contenant du TV sont mieux adaptées à la région que ceux avec de la Luzerne, dans la mesure où ils ne durent que trois ans. Toutefois, la très forte agressivité du TV la première année et l'absence de fertilisation azotée induisent une forte prédominance de ce dernier. Les associations avec le Brome ou la Féтуque élevée sont donc à déconseiller.

- une 1<sup>ère</sup> coupe précoce (mi-mai) est préférable à une 1<sup>ère</sup> coupe tardive (mi-juin), surtout sous l'angle de la qualité de l'herbe.

Pour la fauche en AB et pour la région bordure de Brenne, le **mélange complexe** à base de Dactyle, Féтуque élevée, RGA, TV et Luzerne est un bon choix.

**Les mélanges complexes sont à préconiser en AB. Mais quel type de mélange réaliser ? Peu à peu, les essais apportent des réponses mais, étant donné le très grand nombre de combinaisons (choix des espèces, des variétés, des doses de semis) et de situations (conditions pédo-climatiques, utilisation, performances animales souhaitées...) possibles, ces réponses restent partielles. On comprend mieux alors pourquoi d'autres essais doivent être mis en place... Toutefois les Suisses travaillent depuis longtemps sur ce sujet et disposent de nombreux mélanges qui pourraient inspirer la composition de certaines prairies temporaires (dans les zones de montagne, et de climat froid...) N'hésitez pas à consulter ces données disponibles au CNRAB.**

### Notes

\* Les chiffres entre parenthèses indiquent la proportion de semences mises en terre (selon le poids des semences, pour un total semé de 30 kg/ha)  
RGA : Ray Gras anglais, TV : Trèfle violet,  
TB : Trèfle blanc  
CNRAB : Centre National de Ressources en AB

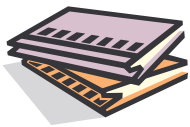
### Contacts

Ferme des Bordes : P. Pelletier ou G. Brandon  
p.pelletier@arvalisinstitutduvegetal.fr  
g.brandon@arvalisinstitutduvegetal.fr  
Ferme de Thorigné d'Anjou : JP. Coutard  
jp.coutard@maine-et-loire.chambagri.fr  
MICHEL OBTEINTION : P. Gayraud  
gayraud@wanadoo.fr  
CNRAB : S. Valleix  
sophie.valleix@educagri.fr

### Pour en savoir plus...

Pousset J., 1998 : « Les mélanges d'espèces en AB », Guide de l'Herbe  
Rivry-Fournier C., 2001 : « Prairies multi-espèces : quelques éléments de réflexion », Biofil n°18, 50-52.  
Deserre C., 2002 : « Les prairies à flore complexe en AB », synthèse bibliographique, ENITAC  
Coutard JP., Hubert F., 2004 : « Conception des prairies à flore variée en AB », Actes des Journées Techniques Elevage ITAB, 37-46  
Coutard JP., Hubert F., 2004 : « Privilégier les prairies multi-espèces », Actes des Journées Techniques Elevage ITAB, 47-50  
Gayraud P., 2004 : « Les prairies multi-espèces, une solution pour une meilleure autonomie alimentaire », Actes des Journées Techniques Elevage ITAB, 50-54  
Pelletier P., Brandon G., Foussier T., 2004 : « Choix des mélanges prairiaux pour des prairies pâturées ou fauchées en élevage bovin biologique, Actes de la Journée Technique « Fourrages en AB » du Pôle Scientifique AB Massif Central.





# Dossier : Attentes des producteurs bio en Recherche & Développement



Afin de mieux prendre en compte les attentes des producteurs et engager des travaux de diffusion sur les thèmes correspondants (en valorisant les savoir-faire existants et les résultats d'expérimentations) ou encore se faire l'écho de ces attentes auprès de l'ITAB, des organismes de recherche, organismes techniques..., le Pôle, en concertation avec les GAB ou chambres d'agriculture, a diffusé un questionnaire à destination des producteurs bios. 55 réponses de producteurs ont été recueillies. 6 contributions de techniciens bio (individuelles ou collectives) ont également été transmises au Pôle. Voici un premier aperçu de ce qui en ressort...

➔ **Plus d'échanges mutuels entre chercheurs et producteurs et davantage de « réalisme » dans la recherche ! Que les chercheurs soient convaincus par l'AB et pensent aux paysans (et petits producteurs) avant de penser aux IAA... Que les communications soient claires et efficaces...**

gestion des ressources en eau (quantité), problème des résidus dans les aliments, impact sur les paysages, OGM remettant en cause l'AB...

➔ **Des problèmes de filière et des contraintes liées au faible nombre d'exploitations bio (gamme restreinte en amont et en aval, isolement technique). Des axes de recherche importants : démontrer scientifiquement que l'AB apporte un plus pour la santé et pour l'environnement.**

## CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET HUMAIN

Dans l'ensemble des questionnaires et pour la plupart des productions le **problème d'organisation des filières** ressort. D'où pour certains la nécessité d'étaler la production, d'avoir des produits de qualité, d'avoir des conseils pour la commercialisation, de discuter avec les GMS, **d'améliorer la consommation des produits bios et la valorisation de ce mode de production en communiquant sur les façons de produire et non en faisant du simple marketing**. Pour ce dernier point, deux axes de recherche semblent prioritaires : démontrer scientifiquement que **manger bio apporte un plus pour la santé** et que ce mode de production apporte **un plus pour l'environnement**.

On note une **gamme restreinte de fournisseurs (amont/aval)**. **S'approvisionner en semences** (ou en plants bio) est difficile et le prix est parfois dissuasif. Des **problèmes d'approvisionnement en fumier** ou parfois en produits **phytosanitaires** sont aussi cités. Il semble également difficile de trouver des génisses et des taureaux **reproducteurs** en bio... Enfin, la **distance avec les abattoirs** est parfois un peu trop importante...

**Au niveau humain, l'isolement technique et le manque de techniciens bio** est souvent cité. Parfois le **surcroît de travail** est mentionné avec les **difficultés d'embaucher**.

## ENVIRONNEMENT

Les axes de recherche concernant l'environnement sont estimés **très importants** par les agriculteurs et les techniciens bio car ils ont **besoin d'arguments scientifiques pour se démarquer de l'agriculture raisonnée et valoriser leur mode de production** (au niveau des politiques et des consommateurs). L'ensemble des thèmes sont jugés importants avec la hiérarchie suivante : maîtrise des pollutions de l'eau, maîtrise des pollutions du sol, économies d'énergie, recherche sur la biodiversité,

## AXES PRIORITAIRES DE RECHERCHE SOUHAITÉS

### Productions animales



#### • Gestion du parasitisme en priorité

Pour les **productions animales**, la gestion du **parasitisme** en bio ressort de **façon prioritaire**, avec la demande :

- **d'améliorer les pratiques pour éviter le parasitisme** (prévention, amélioration des bâtiments, gestion des pâturages, méthodes alternatives de traitement...),
- **de développer les soins par homéopathie** (et les formations aussi),
- **de tester aussi l'efficacité des différents traitements** possibles en AB (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie...) afin de promouvoir les traitements efficaces,
- **de travailler sur les aspects génétiques** pour avoir des races adaptées aux régions, à la production en plein air, à une alimentation avec du foin, ayant une facilité de vêlage, permettant un compromis entre production et rusticité...

#### • Gestion de l'alimentation

Le problème qui se pose, c'est la **gestion des choix alimentaires selon leur coût** : Faut-il engraisser les brouillards ? Est-il viable de produire des agneaux bio en hiver avec des aliments achetés ? Est-il intéressant de livrer des céréales bio à une entreprise et de lui acheter un aliment tout fait ? Pour les productions porcines, l'engraissement coûte cher (quelles rations, quel aliment bio pour produire à des coûts moindres ?). Enfin, certains éleveurs de caprins et bovins **laitiers** en particulier notent des difficultés à **équilibrer les rations** (Comment avoir une alimentation sans acidose ? Comment mener une bonne alimentation avec uniquement des concentrés simples et du foin ou de l'herbe ? Pour les troupeaux laitiers de montagne, comment augmenter le niveau azoté dans les rations tout herbe et tout foin (à un moindre coût) ?...).

## PLUS D'ÉCHANGES TRANSVERSAUX !

Parmi ces retours, on peut noter quelques interrogations sur le Pôle bio (à quoi ça sert...) et des recommandations pour qu'il se **rapproche des producteurs** et qu'il **diffuse davantage les résultats**. Ceci afin que le Pôle ait un impact technique et « **apporte sa pierre à l'édifice et dans 10 ans peut-être que 80 % des agriculteurs soient en bio !** ».

➔ **Un Pôle plus proche des producteurs et renforçant sa diffusion.**

Les agriculteurs souhaitent avoir beaucoup plus **d'échanges transversaux** avec les chercheurs : il y a un réel besoin de rencontre, d'écoute, de dialogue et de diffusion des informations (échanges sur les résultats de recherche mais aussi sur les savoir-faire des agriculteurs). Ceci afin que les **chercheurs soient plus proches du terrain et restent réalistes**. Les chercheurs doivent être **convaincus par l'AB** et ne doivent pas se laisser influencer par des dogmes. Ils doivent également prendre en compte les besoins des **petits producteurs**, travailler avant tout pour les paysans plutôt que pour l'industrie agro-alimentaire.

Afin de faciliter les échanges producteurs/chercheurs, beaucoup de producteurs sont demandeurs de **fiches techniques** avec pourquoi pas une possibilité de témoignage en retour. Des **réunions techniques locales**, des **journées techniques** ou des **bulletins** édités régulièrement seraient aussi appréciés. Des **rencontres sur le terrain** seraient également un bon moyen d'échange (avec la possibilité de faire des essais chez certains producteurs). Toutefois, les agriculteurs font remarquer leur **manque de temps**, aussi les **communications doivent être simples**, claires et efficaces, et les journées techniques concises.

### • Travailler sur la sélection

Enfin, un gros travail reste à faire sur les **animaux reproducteurs** : comment développer la production de reproducteurs bios (taureaux, génisses, brebis, agnelles, chevrettes) sur le Massif central sans nuire à la diversité des souches d'origine ? A quelles conditions peut-on développer des schémas de sélection bio ? Ce problème ressort de façon cruciale pour les volailles (pouvoir se fournir en animaux d'un jour issus d'élevages en bio, retrouver des races rustiques...).

### • Autres points

- **Avoir des données technico-économiques** : disposer de modèles de production de lait/ha selon les régions, de production de porcelets bio, connaître le surcoût de la production bio pour pouvoir négocier les prix sur des données réelles...  
- Axer la recherche sur le **rendement en viande bio** (utilisation de tourteaux de tourmesol pour engraisser les bovins par exemple, conséquences des carences en vitamine E et sélénium....) et sur la **qualité** de la viande...

→ *En productions animales, les attentes des producteurs se situent en priorité sur la gestion du parasitisme, la gestion de l'alimentation et la sélection. Les agriculteurs souhaitent aussi disposer de données technico-économiques et de références sur le rendement et la qualité de la viande.*

## Productions végétales

### • Grandes cultures

La recherche doit engager **en priorité des travaux sur les variétés adaptées aux techniques de l'AB** (rustiques, résistantes aux maladies...) et **aux conditions pédo-climatiques des différentes régions**. Les autres thèmes cités concernent la recherche sur :

- les **associations de cultures** (graminées/légumineuses par exemple),
- le **travail du sol** (Que préconiser ? labour, déchaumage, cultures en butte, binages, techniques culturales simplifiées... ? Travailler sur les rotations longues, l'aération du sol, l'apport d'azote pour les deuxième et troisième paille, les problèmes d'acidité, l'incorporation des MO, les sources de calcium, l'intérêt des engrais verts...),
- l'amélioration des **rendements grains et paille**,
- la lutte contre les **maladies des épis** (charbon et carie en particulier) et les **maladies et ravageurs** en général (limaces sur tourmesol et céréales, corbeaux sur maïs...) : traitement, variétés résistantes, traitement des semences...,
- la **gestion des « mauvaises herbes »** (faire le point par rapport aux techniques disponibles de désherbage et leur coût, mieux connaître la dynamique de levée des mauvaises herbes...)
- la **production de semences**

### • Fourrages

Les thèmes ressortis sont les suivants (sans hiérarchie particulière) :

- la **fertilisation** (cultures en symbiose, apport d'azote...),
- la **maîtrise des mauvaises herbes** (rumex, chardons en particulier, mais aussi lutte contre les fougères, genêts et buissons...),
- la **recherche de variétés de semences fourragères adaptées aux régions**
- la façon **d'anoblir la flore des prairies permanentes**, de faire évoluer la flore des PP d'altitude (1000m) vers **plus de légumineuses**,
- une **meilleure valorisation des protéines présentes dans les prairies** avant de chercher à cultiver du lupin ou de la féverole,
- la recherche de systèmes fourragers et chargements les mieux adaptés à la **sécheresse**.

### • Maraîchage

On peut noter la demande qu'un technicien ou un organisme soit « **réfèrent maraîchage bio** » en **Auvergne ou dans le Massif central**, avec le souhait de **vulgarisation d'informations techniques** sur les semences, les choix des variétés de légumes. D'autre part, les thèmes cités sont :

- le **travail sur les maladies et les ravageurs sans que cela ne déséquilibre le biotope** : tester l'efficacité des différents traitements et auxiliaires, travailler sur les cultures en association (efficacité et mode opératoire),
- le **travail sur le sol**, avec une meilleure gestion du complexe argilo-humique, des engrais verts, des rotations, du type de MO apporter (dose, origine, intérêt de la biodynamie...),
- le travail sur la **rénovation des écosystèmes** et sur l'**adaptation de l'exploitation aux écosystèmes**,
- le travail sur l'**adaptabilité des semences au terroir, sur leur germination et sur la qualité des semences**.

### • Petits fruits

Les problèmes concernent plutôt les baisses de rendements liées aux attaques de **ravageurs** et au **salissement**.

### • Viticulture

Les thématiques sont les suivantes :

- les **produits phytosanitaires** (contre le mildiou, les vers de la grappe... d'autant plus que l'usage du cuivre est limité),
- le **travail du sol** (avoir des références, en particulier pour du matériel adapté à la pente),
- le travail sur la **vinification** (levures à utiliser ?)
- le **salissement** des vignes

### • Arboriculture

On peut noter les souhaits de recherche suivants :

- une **lutte efficace contre les ravageurs et les maladies** (mouche de la cerise, eurytoma et pseudomona pour les amandiers),
- la **fertilisation** (connaître pour chaque production les apports NPK nécessaires et les

façons de les apporter.

→ *En productions végétales, les attentes des producteurs se situent en priorité sur le travail du sol (en lien en particulier avec la gestion de la fertilisation), la maîtrise des mauvaises herbes et des maladies et ravageurs, mais aussi sur la recherche de variétés adaptées (au mode de production AB et aux conditions pédo-climatiques) et la production de semences.*

*La recherche ne doit pas uniquement porter sur l'efficacité des traitements mais aussi sur les méthodes préventives à appliquer que ce soit pour la gestion du parasitisme en productions animales ou des maladies, ravageurs et du salissement en productions végétales.*

## REMARQUES ET PERSPECTIVES DU PÔLE BIO

Les questions de recherche seront ventilées en **3 groupes** :

- les points concernant directement le Pôles (systèmes polyculture-élevage),
- les points concernant en partie le Pôles, mais qui seront à traiter en partenariat,
- les points ne concernant pas directement le Pôles mais qui seront à transmettre aux partenaires compétents (commissions ITAB, autres CTS, CNRAB, INRA-CIAB...).

Pour les actions en cours et à venir, **une amplification de la diffusion des résultats est à prévoir**.

Enfin, il est important de noter que selon les producteurs et techniciens, beaucoup de problématiques techniques sont à la fois « insurmontables », « maîtrisées » ou « à traiter comme axes de recherche » (salissement, maladies...). De même, de nombreuses interrogations techniques soulevées comme « questions de recherche » ont déjà été traitées et sont disponibles dans la « littérature » technique bio ou non. Il est donc essentiel de **diffuser la bibliographie existante, de réaliser des formations-informations, de valoriser les savoir-faire, les pratiques et l'expérience des professionnels**, en lien avec les structures de développement et les réseaux de producteurs bio et de **renforcer le transfert mutuel des connaissances entre producteurs et chercheurs**.

→ *Nécessité d'amplifier la diffusion de bibliographie, les formations-informations, la valorisation des savoirs-faire, le transfert mutuel des connaissances entre producteurs & chercheurs.*

### Pour en savoir plus...

Questionnaire et synthèse détaillée sont disponibles sur simple demande au Pôles. Vos contributions à l'identification des questions de recherche et à la valorisation des savoirs faire sont toujours les bienvenues !



J. Grenier



## • **Nouvel appel d'offre commun INRA-ACTA**



3 thèmes ont été retenus par la plate-forme de la DGER, sur la base des enquêtes menées au sein de l'ITAB et de l'INRA-CIAB :

- Qualité des protéines de blé, valeur boulangère et qualité du pain en AB

- Analyse de la conversion à l'AB  
- Impact environnemental de l'AB

24 projets qui doivent associer au moins un laboratoire INRA et un ICTA ont été déposés et sont actuellement expertisés. Les projets retenus débiteront en 2005.

*(Lettre d'information du CIAB n°1)*

## • **Commission Qualité Itab**



La Commission s'est réunie au Mas de Faget, géré par Pronatura, sur la Source Perrier (Vergèze, Gard), sur le thème de la qualité agri-environnementale en fruits et légumes. Au programme : visite des serres et explication du suivi des expérimentations concernant la gestion de l'azote en lien avec l'irrigation ; présentation par Solébiopais des diagnostics agri-environnementaux qu'ils ont réalisés. La réunion a aussi été l'occasion de faire le point sur le programme AQS « densité nutritionnelle des blés », dont les conclusions sont en cours d'élaboration. Des cristallisations sensibles ont été effectuées sur des échantillons de blé. Les résultats permettent de distinguer l'origine bio/conventionnelle, ainsi que la région

de culture. Les études continuent.

*(Du côté de l'ITAB, avril 2004)*

## • **AG FNAB, 30 & 31 mars 2004**



Mettant de côté leur déconvenue devant l'absence d'ambition et de consistance des « mesures Gaynard » pour relancer le développement de l'AB, les producteurs bios se sont montrés optimistes et volontaires en misant sur la force et la réactivité de leur réseau, sur la nouvelle dynamique régionale et sur le futur Plan d'action européen de développement de l'AB.

Durant cette AG, les agrobiologistes ont réitéré leur volonté d'obtenir une rémunération de reconnaissance pérenne avant 2007, pour les bénéfiques non marchands qu'ils apportent à la société. Ils refusent de voir dévaluer la réglementation française qu'ils se sont eux-mêmes imposés, sous le faux prétexte de distorsion de concurrence avec leurs confrères des autres Etats membres : la majorité d'entre eux se sont également fixé des règles supérieures à la réglementation socle européenne. Ils maintiennent leur demande d'une interprofession biologique nationale et donnent à la FNAB mandat pour une communication et une promotion de leur mode de production, équilibrées entre circuits longs de distribution et circuits de proximité.

Lors du colloque de clôture, Danielle Auroi, membre de la Commission agriculture du Parlement européen a déploré l'absence de pouvoir de la représentation démocratique sur la PAC

et appelé de ses vœux l'introduction de la codécision dans la future Constitution. Anton Pinschof, paysan breton et représentant de la France à l'IFOAM Europe a rappelé l'absence de moyens fléchés et/ou mobilisables actuellement pour la mise en application de ce Plan d'Action Européen. Il a aussi décrit les efforts et succès de l'IFOAM dans son rôle de représentation des intérêts de la production biologique européenne auprès de la Commission et du Parlement de Bruxelles et appelé les producteurs français à mieux y faire entendre leur voix.

Les 15 % de paysans bio en France, à l'instar de ce qui se dessine en UE reste un objectif à atteindre, même s'il faudra plus de temps qu'espéré au vu du manque d'ambitions et de moyens des pouvoirs publics.

*(Communiqué de presse de la FNAB)*

## • **Séminaire du GIS bio**



Cette année, le GIS bio Massif Central organise un séminaire de travail les **2 & 3 juin à l'ENITAC** sur les dispositifs expérimentaux « systèmes » en Polyculture-élevage bio suivis sur le Massif Central. Ce séminaire a pour objectifs de valoriser les résultats acquis sur ces dispositifs en mettant en relief leur spécificité et leur complémentarité, d'échanger par rapport aux problèmes rencontrés afin de mutualiser les expériences et de réfléchir aux orientations futures en fonction des acquis, des autres projets...

*(Inscription obligatoire auprès du Pôle)*



## **AG des différents GAB du Massif Central**

*Abordés de façon différente, certains sujets sont souvent « revenus sur le tapis » lors des Assemblées Générales des différents GAB du Massif Central.*

Tout d'abord, les AG ont souvent été l'occasion de rappeler les missions de la **FNAB**, l'intérêt d'un tel réseau au niveau national et régional pour les agrobiologistes et d'explicitier la position et les actions de la FNAB face aux « Mesures Gaynard ».

Les discussions ont également souvent porté sur la **commercialisation** avec des groupes de travail, des témoignages d'agriculteurs et/ou des débats en salle sur la vente en magasins de producteurs, sur les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), sur la vente possible en GMS. Afin de développer la commercialisation, il semble vraiment essentiel de travailler davantage en partenariat avec les associations de consommateurs, d'encourager les initiatives locales collectives (atelier de découpe, point de vente...), de sensibiliser de nouveaux publics tels que les comités d'entreprise...

Enfin, des avancées notables ont été réalisées dans le domaine de la restauration collective (Auvergne & Midi-Pyrénées en particulier) et sont à poursuivre...



## **Actes**

**Actes « Journées techniques Elevage 2004 » de l'ITAB** : ensemble des communications de ces journées réalisées sur le thème de « l'autonomie alimentaire en élevage biologique » : Pourquoi rechercher l'autonomie alimentaire en élevage bio ? Gestion des prairies en AB et Diversification de l'assolement dans les élevages biologiques. (104 pages, commande auprès de l'ITAB, 22 € frais de port inclus)

**Actes de la 3ème Journée technique du Pôle Scientifique AB Massif Central** : ensemble des interventions et débats de cette journée réalisée sur les « **Fourrages en AB dans le Massif Central** » : Place et rôle des fourrages sur les exploitations bio et Gestion et fonctionnement des prairies en bio. (50 pages, commande auprès du Pôle et/ou disponible sur le site internet)

Imprimé sur papier 100 % recyclé

**Directeur de publication** : B. Devoucoux

**Rédaction** : J. Grenier

**Comité de lecture permanent** : M. Benoit, B. Devoucoux, J. P. Dulphy, D. Espinasse et A. Haegelin.

**Rellecteurs sollicités pour ce numéro** : I. Boisdon, J.P. Coutard, P. Gayraud, G. Laignel, H. Longy, O. Patout, J. Pavie, P. Pelletier, C. Pouget.  
**ISSN** : 1763-5144 – Dépôt légal : septembre 2003

**Contact du Pôle Bio**

Anne Haegelin et Julie Grenier

Brioude Bonnefont- 43100 Fontannes

Tel : 04/71/74/33/32- Fax : 04/71/74/57/80

Mail : anne.haegelin@educagri.fr ou

julie.grenier@educagri.fr

Site : [www.itab.asso.fr/PoleABMassifCentral.htm](http://www.itab.asso.fr/PoleABMassifCentral.htm)